



La Bécassine des marais se nourrit essentiellement d'annélides, de larves d'insectes, de mollusques et de crustacés. Son bec long est souple lui permet de rechercher ses proies dans les sols humides et de les ressortir sans qu'ils glissent.

Doubs, Vallée du Drugeon, Septembre 2007.

La Bécassine des marais *Gallinago gallinago* reproductrice en Bourgogne

Pierre DURLET*, Maxime JOUVE** & Cécile DÉTROIT***

Résumé

Au cours des dernières décennies, la Bécassine des marais a vu ses effectifs d'individus nicheurs diminuer fortement sur le territoire français. Une synthèse des observations bourguignonnes sur les soixante dernières années amène au même constat à l'échelle régionale. A la fin du XX^e siècle, en Bourgogne, la Bécassine des marais semble nicher exclusivement dans le nord-est du Morvan. Depuis 2004, des prospections ciblées sur certains secteurs du massif sont organisées, pour suivre et localiser les sites de reproduction de cette espèce. Un travail de description des habitats des secteurs prospectés a été initié afin de déceler les facteurs favorables à la nidification de la Bécassine des marais dans le nord Morvan.

Mots-clés : Bécassine des marais, statut, Bourgogne, nidification, habitat.

* Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or - Espace Mennetrier - 21240 TALANT - pierre.durlet@gmail.com

** Les Comtes - 58130 SAINT-AUBIN-LES-FORGES - maxjouve@hotmail.com

*** Société d'Histoire Naturelle d'Autun - Maison du Parc du Morvan - 58230 SAINT-BRISSON - shna.cecile@orange.fr

Introduction

Visiteuse relativement commune des zones humides bourguignonnes en périodes d'hivernage et de migration, la Bécassine des marais est devenue une espèce nicheuse très rare dans la région (SIRUGUE, 1997). La France se situe à l'extrémité sud-ouest de son aire de nidification. La disparition des prairies humides engendre la chute des effectifs reproducteurs depuis plusieurs décennies au niveau national, avec moins de deux cent couples recensés actuellement dans l'hexagone. Seul un petit noyau de population subsiste en Bourgogne, localisé dans le Morvan.

Taxonomie et répartition des bécassines

Les bécassines se rattachent à la famille des *Scolopacidae*, regroupant un grand nombre de genres de limicoles : Bécasseaux, Bécassins, Chevalliers, Courlis, Barges, Phalaropes...

A l'échelle mondiale, le nombre total d'espèces de bécassines varie selon les auteurs. Il semblerait que l'on puisse retenir 15 à 16 espèces séparées en 3 genres : *Coenocorypha*, *Lymnocyrtus* et *Gallinago* (CRAMP & SIMMONS, 1983).

Quatre espèces de bécassines ont déjà été observées en France (CAF, 2007) :

- La Bécassine des marais *Gallinago Gallinago* est une espèce polytypique. La sous-espèce *G.g.faeroeensis* est, comme son nom l'indique, nicheuse entre les îles écossaises, les îles Féroé et l'Islande. Certains individus peuvent être trouvés en France lors des périodes de migration ou d'hivernage (ROUXEL, 2000 ; DUBOIS *et al.*, 2008). La sous-espèce nominale *G.g.gallinago* est quant à elle la bécassine la plus commune en France et la seule espèce nicheuse. Son aire de nidification s'étend de la Grande-Bretagne à la Sibérie orientale et de la Scandinavie au Portugal. En migration et en hiver, elle est présente sur tout le territoire métropolitain.
- La Bécassine sourde *Lymnocyrtus minimus* niche sur une étroite bande s'étendant de la Scandinavie à la Sibérie orientale. Elle hiverne régulièrement en France, mais ses mœurs et les milieux qu'elle fréquente la rendent très difficile à détecter (DUBOIS *et al.*, 2008).
- La Bécassine double *Gallinago media* niche en Scandinavie et dans les steppes sibériennes. Elle hiverne en Afrique subsaharienne. En France elle est une migratrice très rare. Cependant sa discrétion et les difficultés de son identification ne permettent pas d'estimer objectivement l'ampleur du passage (DUBOIS *et al.*, 2008).
- La Bécassine de Wilson *Gallinago delicata*, originaire d'Amérique du Nord, n'a été observée qu'une seule fois en 2005 lors des migrations d'automne (LEGRAND, 2008).

Statut en France

La Liste rouge des oiseaux de France (GRISSEY & ROCAMORA, 1999) classe la Bécassine des marais « En danger » en tant que nicheuse et « A surveiller » lors de la période d'hivernage.

Les effectifs de migrateurs et d'hivernants semblent soumis à d'importantes variations interannuelles. Cependant, les données de prélèvements cynégétiques (684 000 individus tués durant la saison 1983-1984 et 275 000 pour la saison 1998-1999) permettent d'estimer que plus d'un million d'individus hivernent ou transitent par la France (TESSON & LERAY, 2000). GRISSEY & ROCAMORA (1999) estiment que plus de 25 % de la population nicheuse en Europe passe l'hiver en France.



Comportement territoriale typique d'un mâle de Bécassine des marais. Lors des parades nuptiales, il s'accompagne d'un chant au sol et de chevrotelements aériens.

Doubs, Lac de Saint-Point, Janvier 2009.

La Bécassine des marais atteint en France la limite sud-ouest de son aire de nidification. Elle n'a probablement jamais été un nicheur très abondant en France.

A la fin du XIX^e siècle, le Baron D'HAMONVILLE (1898), essentiellement intéressé par les qualités de gibier de la Bécassine ordinaire, ancien nom de la Bécassine des marais, disait « *Ce n'est que par exception qu'elle niche dans nos étangs : et c'est habituellement sur les côtes de la Mer du Nord qu'elle va se reproduire* ».

En 1936, MAYAUD la signalait comme nicheuse sporadique dans la moitié nord de la France.

Depuis 25 ans, on observe une nette diminution des effectifs de nicheurs en France. Entre 1985 et 1989, l'Atlas des oiseaux nicheurs donnait encore l'espèce nicheuse certaine ou probable dans 39 départements du Nord de la France, avec une estimation de 200 à 300 couples (TROLLIET & IBANEZ, 1994). A cette période, l'espèce se répartissait en 3 zones principales : le Bassin du Drugeon (Doubs), les marais bretons (Loire-Atlantique et Vendée) et les marais normands (Manche), les deux derniers sites hébergeant respectivement 155 et 70 couples au début des années 1980.

En 2008, la situation a bien changé. L'espèce ne semble plus nicher que dans 14 départements. Seul 110 à 160 chanteurs sont recensés, mais la couverture nationale n'est pas totale (MICHELAT, 2009). La population des marais normands a probablement disparu. Celle des marais bretons a fortement diminué puisque la population est estimée à 13-25 couples. Seule celle du Haut-Doubs se maintient avec en moyenne 55 chanteurs, soit environ 50 % de la population nationale (MICHELAT, 2010). Le Cantal semble également accueillir une petite population de 10 à 20 couples, mais les prospections sont lacunaires (FRENOUX, 2005).

Statut en Bourgogne

Historique

Il y a peu de données historiques circonstanciées concernant la Bécassine des marais nicheuse en Bourgogne. MARCHANT (1869) signale sa reproduction en Côte-d'Or, sans apporter plus de précision sur les secteurs utilisés ou les effectifs observés.

Dans les années 1960, plusieurs preuves de reproduction sont trouvées en Bourgogne. DE LA COMBLE & POTY (1958) signalent que l'espèce aurait niché à l'étang du Grand Baronnet (Martigny-le-Comte, 71) et qu'un nid a été trouvé en 1958 dans le Morvan, vers les Settons (58). En 1966, la nidification est prouvée dans le Morvan côte-d'orien, dans la plaine d'Eschamps, sur la commune de Champeau-en-Morvan (FERRY, 1967). Lors de cette sortie du CEOB, deux nids sont trouvés alors que six mâles paradedent. A cette période, un habitant du hameau de Bois Gauchas (commune de Champeau-en-Morvan) témoigne qu'il l'entend chanter tous les ans et qu'il lui arrivait même de trouver des nids. Monsieur GAUDRY, président départemental des chasseurs de gibiers d'eau, rapporte avoir trouvé un nid garni d'oeufs dans un marais près des sources de la Seine (21). En Saône-et-Loire, la nidification a été prouvée dans le Charollais en 1968 (DE LA COMBLE, 1978). Enfin, en 1963, FERRY (1967) observe un individu chevrotant et chantant, sans que le nid soit trouvé dans le Val de Saône.

Dans les années 1960, la Bécassine des marais était donc une nicheuse régulière dans le Morvan, au moins dans la partie amont de la vallée du Cousin et peut-être autour des Settons. Elle nichait de manière au moins occasionnelle dans le Châtillonnais et dans le Charollais et probablement dans le Val de Saône.

Durant les années 1980 et le début des années 1990, les données commencent à se concentrer uniquement sur le Morvan.

Au cours de prospections en vue de l'Atlas des oiseaux nicheurs de la Nièvre (SOBA, 1994), trois comportements pouvant s'apparenter à des parades ont été observés dans des milieux favorables hors Morvan. Cependant les auteurs ne jugent la nidification que possible.

Dans le Val de Saône, malgré une pression d'observation importante, aucun comportement de parade n'est signalé. Seuls quelques individus s'attardant au mois de mai sont signalés à Chivres (21) ou à Ouroux-sur-Saône (71) (GODREAU, 1994). Les régions du Charollais et du Châtillonnais n'apportent aucune nouvelle donnée circonstanciée. Des parades sont cependant notées dans une prairie humide à Buxy (71) en 1983 (DE LA COMBLE, 1991).

Dans l'Yonne, l'espèce est considérée comme nicheuse irrégulière. Lors des prospections pour l'Atlas des oiseaux nicheurs, la nidification a été prouvée en Puisaye (GODY, 1994).

Des recherches spécifiques ont été menées sur sept ensembles prairiaux du Morvan durant le printemps 1993 (LEMAIRE, 1993) : les prairies d'Eschamps à Champeau-en-Morvan (21), les prairies de Gien-sur-Cure (58), les prairies de Montelesme et de Nataloup à Montsauche-les-Settons (58) et certaines prairies de Brassay (58), Saint-Léger-Sous-Beuvray (71) et Château-Chinon (58). Seuls trois territoires de Bécassine des marais ont pu être détectés, tous dans la haute vallée du Cousin, en amont du réservoir de Saint-Agnan (58), sur la commune de Champeau-en-Morvan. L'ensemble des autres secteurs prospectés s'est révélé négatif.

A la fin du XX^e siècle, on peut donc penser qu'à de rares exceptions près, la bécassine ne niche plus que dans le Morvan, et semble-t-il uniquement dans la partie nord du massif.



Dossier PÉPIN

La posture « queue en éventail, corps à plat, bec en avant » est un comportement agressif entre 2 mâles, typique lors de l'installation territoriale, précédant les « joutes » aérienne. Cependant, ce comportement est régulier lors des regroupements migratoires et hivernaux. Lors des nourrissages en groupe, ce comportement semble signaler à un autre qu'il est un peu trop près.

Doubs, Vallée du Drugeon, Septembre 2007.

Qu'en est-il au XXI^e siècle ?

Depuis 2004, la Bécassine des marais a été ajoutée à la liste des espèces suivies parmi les « Oiseaux nicheurs rares et menacés en France » (MICHELAT, 2006). Dans ce cadre, en suivant le protocole opératoire mené dans la vallée du Drugeon (25) depuis 1996, le recensement des individus chanteurs ou chevrotants a lieu toutes les années paires. Deux soirées de comptage par site sont organisées, à 15 jours d'intervalle, dans la seconde moitié du mois d'avril. Les écoutes débutent avant le coucher du soleil et se poursuivent une bonne heure après celui-ci (éventuellement plus si les soirées sont favorables avec une forte activité de chant).

En 2010, dans le cadre du recensement national des limicoles nicheurs, le protocole a été complété par un troisième passage.

En Bourgogne, les efforts de prospection se sont limités au Morvan, où les suivis ont été réalisés depuis 2004. Un maximum de sites a été suivi chaque année en fonction des observateurs disponibles. Seuls des points d'écoutes ont été réalisés (tableau I). Les nids n'ont jamais été recherchés, même sur les territoires où l'espèce a été détectée.

Les observations réalisées depuis les années 2000 confirment la tendance constatée durant les années 1980-90. En Bourgogne, les comportements reproducteurs semblent se localiser uniquement dans les prairies humides de la haute vallée du Cousin, sur les communes de Saint-Agnan (58) et Champeau-en-Morvan (21).

Tableau I. Bilan des prospections par site et par année. Légende : NP : non prospecté ; Le chiffre indique le nombre de territoires occupés estimé par secteur (d'après le dénombrement d'individus différents contactés par chant ou chevrotement).

Sites	Années			
	2004	2006	2008	2010
Plaine d'Eschamps Champeau-en-Morvan (21)	0	2	0	2
Prairies de la Cassine Saint-Agnan (58)	NP	NP	2 à 3	1
Vallée de la Cure (prairies de Nataloup et du Furtiau) Montsauche-lès-Settons (58)	NP	NP	0	0
Plaine de Vaucorniaux Brassy (58)	NP	NP	0	0
Prairie de Montour Brassy (58)	NP	NP	0	0
Bilan total	0	2	2 à 3	3



Carte 1. Localisation des secteurs prospectés depuis 2004.

Caractéristiques des secteurs prospectés

Les prospections menées depuis 2004 se sont concentrées sur les secteurs historiques ou supposés favorables dans le Morvan central. A une altitude moyenne de 520 mètres, ils appartiennent à des entités paysagères diverses mais présentent des conditions abiotiques similaires.

Les précipitations sont assez importantes tout au long de l'année, avec 200 jours de pluie ou de neige et peuvent atteindre 1 400 mm/an à Montsauche-les-Settons (Données Météo-France in PNRM, 2007). Le climat est froid (T° annuelle moyenne = 8,8°C) avec une amplitude moyenne atteignant 16°C, attestant d'une légère influence continentale. La roche mère est essentiellement granitique et donc « imperméable ».

Ces paramètres combinés favorisent fortement l'expression de milieux humides, tourbeux et paratourbeux (PNRM, 2001).

Habitats présents sur les secteurs prospectés

Ce sont des zones humides ouvertes utilisées à des fins agricoles. Prairies de fauche ou pâtures, elles forment de grandes étendues planes dans les fonds de vallées que l'on appelle « prairies paratourbeuses ». Elles sont composées de plusieurs groupements végétaux interdépendants, formant des complexes difficilement divisibles. La distribution des entités d'habitat dépend de conditions micro-topographiques (cuvettes, niveau d'eau...) et physico-chimiques très localisées (nature de la roche et des sols, apports extérieurs...) ainsi que des relations évolutives entre elles, parfois conditionnées par les pratiques agricoles.

La prairie à Cirse des anglais et à Scorzonère humble (*Cirsio dissecti-scorzoneretum humilis*, De Foucault, 1981 ; code corine : 37.312) constitue un élément récurrent de la mosaïque des habitats des prairies paratourbeuses, avec parfois des surfaces très importantes. Souvent liée au pâturage, elle est riche en espèces prairiales et possède de nombreuses variantes selon la pression de pâturage, l'enrichissement et le niveau d'assainissement (BELLENFANT, 1997). Cet habitat élémentaire est fréquemment associé à des groupements de bas-marais acides : **bas-marais à Carum verticillé et à Jonc acutiflore** (*Caro verticillati-juncetum acutiflori* Korneck, 1962, code corine : 37.312) et/ou **bas-marais à Menthe des champs et Carum verticillé** (*Mentha arvensis* – *Carexum verticillati*, De Foucault et Philippe 1989 ; code corine : 37.312). Ces bas-marais, oligotrophes à méso-oligotrophes pour le second, sont associés aussi aux tourbières. Par conséquent ils s'expriment sur des terrains pauvres, non amendés, fauchés ou pâturés de manière extensive sur des sols gorgés d'eau une bonne partie de l'année. D'autres prairies humides peuvent se rencontrer dans ces complexes paratourbeux, mais s'assèchent plus facilement en surface comme les prairies à **Carum verticillé et à Jonc squarreux** (*Caro verticillati-juncetum squarrosi* De Foucault ex De foucault et Philippe *ass.nov.hoc loco* ; code corine : 37.32).

D'autres végétations moins humides sont présentes majoritairement en périphérie de ces prairies paratourbeuses. On trouvera par exemple un **groupement méso-hygrophile à Genet des teinturiers et Scorzonère humble** (non rattaché à une association par De Foucault (BELLENFANT, 1997) ; code corine 35.1), intéressant floristiquement, ou des prairies mésophiles, saines, sur les « solins » (zone de prairie non humide bordant les prairies paratourbeuses).

Après abandon des pratiques d'élevage (fauche et/ou pâturage), ces différentes végétations évoluent vers des **friches humides tourbeuses et paratourbeuses** (rattachées à différents groupements phytosociologiques selon les variantes et la nature des prairies). Ce stade post-prairial rend le milieu plus dense et plus « fermé », avec surtout une végétation plus haute pouvant atteindre 1,80 mètres. Certaines parcelles de friches présentent déjà des espèces arbustives de milieux humides : bouquets de saules, de bouleaux ou de bourdaines. Ces secteurs peuvent être très tourbeux avec une dynamique de sphaigne importante et un engorgement permanent.

A l'échelle de la France, il semble difficile de déterminer quel est l'habitat le plus favorable à la nidification de la Bécassine des marais (TROLLIET & IBANEZ, 1994). En effet, selon ces auteurs, les milieux utilisés vont varier en fonction des zones géographiques : landes humides (Bretagne), marais tourbeux de plaine (Cotentin, Ardennes, Brière...) ou d'altitude (Auvergne), prairies humides ou marécageuses, de préférence pâturées modérément (Vendée), bords d'étangs, etc.



Friche paratourbeuse sur Montbé, résultat de l'évolution naturel des complexes de prairie paratourbeuse après abandon des pratiques agricoles.

Gouloux (58), Montbé, Août 2006.

Cependant, les différents auteurs (CRAMP & SIMMONS, 1983 ; GÉROUDET & OLIOSO, 2008 ; ROUXEL, 2000) s'accordent à dire qu'en milieu tempéré les individus nicheurs recherchent plus favorablement des zones ouvertes, très humides et riches en laîches, qui leur serviront à faire leur nid à même le sol.

Parmi les habitats recensés sur les secteurs prospectés depuis 2004, ce sont les prairies paratourbeuses qui semblent les plus favorables à l'installation de la Bécassine des marais. Elles se développent sur un sol à forte humidité et présentent une composition floristique riche en Joncacées et Cypéracées, favorable à la conception du nid.

ROUXEL (2000) cite plusieurs auteurs rapportant que la Bécassine des marais peut nicher dans des zones partiellement occupées par des ligneux : bois marécageux en Allemagne (REDDIG, 1981), dépression marécageuse à l'intérieur des massifs forestiers au nord-ouest de la Russie (KHOKHLOVA *in* ZIMIN *et al.*, 1993). Cependant, il n'est pas fait mention de la densité de végétation arbustive. Il est probable que les friches paratourbeuses du Morvan constituent un habitat favorable dans les premiers stades de fermeture, mais que la strate arbustive devient rapidement trop importante.

Enfin, les groupements périphériques, plus secs, semblent moins attractifs.

Discussion

Les prospections menées depuis 2004, voire 1993 (LEMAIRE, 1993), montrent que les indices de reproduction de la Bécassine des marais dans le nord Morvan se limitent à la haute vallée du Cousin en amont du réservoir de Saint-Agnan.

Malgré de probables légères variations, on peut considérer que les conditions météorologiques au sein de la zone d'étude ne peuvent pas expliquer le choix des sites occupés.

Les caractéristiques des habitats de chacune des entités ont été comparées, sur la base des données issues des cartographies des sites Natura 2000 (tableau II). On peut noter que les vallées de la Cure (Nataloup et Furtiau) et du Saint-Marc (Vaucorniau et Montour) présentent des paysages plus hétérogènes que la vallée du Cousin (Cassine et Eschamps).

Tableau II. Fréquence des habitats par secteur. Nb : l'entité « plaine d'Eschamps » dans le tableau I regroupent les deux secteurs « Eschamps, nord et sud » du présent tableau.

	Altitude	Surface milieux ouverts *	Mosaïque de prairies paratourbeuses (en %)	Friches tourbeuses (en %)	Prairies mésophiles (en %)	Fragmentation **
Secteur de la Cassine	521 m	19,36 ha	75 %	5 %	20 %	faible
Secteur Eschamps nord	546 m	77,19 ha	84 %	11 %	5 %	nulle
Secteur Eschamps sud	541 m	49,36 ha	99 %	1 %	0 %	nulle
Secteur Nataloup	520 m	13,42 ha	60 %	10 %	30 %	moyenne
Secteur Furtiau	528 m	28,59 ha	40 %	26 %	34 %	forte
Secteur Vaucorniau	523 m	30,57 ha	40 %	48 %	12 %	moyenne
Secteur Montour	478 m	29,01 ha	25 %	70 %	5 %	moyenne

*surface calculée grâce aux cartographies d'habitats des sites natura 2000 (FR 2600992, FR 2600995, FR 2600987) en fonction d'un point de prospection théorique au centre d'un ensemble d'habitats favorables selon la bibliographie (CRAMP & SIMMONS, 1983 ; GÉROUDET & OLIOSO, 2008 ; TROLLIET & IBANEZ, 1994)

** notion d'écologie du paysage se rapportant au morcellement d'un écosystème, d'un habitat, d'une matrice paysagère... dans notre cas cela concernera le morcellement des habitats. Quatre niveaux de fragmentation ont été retenus pour ce tableau.

Les trois secteurs de la vallée du Cousin, qui sont les seuls à fournir des indices de reproduction, possèdent les plus grandes surfaces de prairies paratourbeuses, dépassant toutes les trois 16 hectares. De plus, ce sont les entités les moins fragmentées et au plus faible taux d'enfrichement.

Les surfaces importantes de prairies humides propices et le faible taux d'enfrichement semblent donc être des facteurs favorisant le choix des sites dans le Morvan. En Suisse, REHSTEINER *et al.* (2004) estiment qu'une surface minimum de 10 hectares est nécessaire à l'installation de la Bécassine des marais. Cependant, l'absence d'autres exemples issus de la bibliographie et l'existence de populations capables de nicher dans des milieux partiellement occupés par des ligneux ne permettent pas d'être affirmatif sur ce point.

L'ensemble des auteurs (CRAMP & SIMMONS, 1983 ; GÉROUDET & OLIOSO, 2008 ; ROUXEL, 2000 ; TROLLIET & IBANEZ, 1994) accorde une grande importance à l'engorgement des sols sur les sites de nidification. En effet, la Bécassine des marais est munie d'un long bec, relativement mou, qu'elle enfonce dans le sol pour rechercher sa nourriture. Lors d'un assèchement, même superficiel, le site ne sera plus favorable à la recherche de nourriture. A l'heure actuelle, aucune donnée quantitative permettant de comparer le fonctionnement hydrique des sols des différents secteurs n'est disponible. Ce facteur primordial est donc difficilement comparable d'un site à l'autre. Cependant, les travaux de LEMAIRE (1993) montrent bien une corrélation entre l'abondance de l'espèce, un gradient croissant de l'humidité du milieu et la durabilité de l'humidité, ces deux dernières variables découlant de la synthèse de divers descripteurs (pourcentage de Laïches, pourcentage de sols détremés, présence de fossés d'assainissement...). Ces facteurs attestent l'importance de l'engorgement évoqué par les auteurs cités auparavant. Afin de préciser le poids de ce paramètre « engorgement » (taux et durée), il serait intéressant de pouvoir le mesurer, notamment par des relevés piézométriques, ce qui permettrait une comparaison quantitative entre les différents secteurs.

Enfin, à l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucune donnée relative à la réussite de la reproduction depuis 1993 (LEMAIRE, 1993). Les prospections menées depuis 2004 se basent sur la recherche des mâles cantonnés, en début de période de reproduction. Aucune recherche de nids ou de juvéniles n'a été réalisée plus tard dans la saison. En effet, TROLLIET & IBANEZ (1994) annoncent que pour qu'une nidification soit réussie, l'engorgement doit se poursuivre jusqu'en juin ou juillet. Ces auteurs estiment que c'est très probablement le facteur prépondérant pour la nidification de l'espèce en France.

Au début des années 1990, le Cousin a subi d'importants travaux hydrauliques visant à « assainir » les prairies d'Eschamps à des fins agricoles. Il est possible que les conditions d'hydromorphie observées par LEMAIRE (1993) soient modifiées depuis. Durant les années 2000, aucune donnée fiable n'est disponible pour caractériser l'engorgement des prairies paratourbeuses durant la saison de reproduction.

Conclusion et perspectives

Le statut de la Bécassine des marais en période de reproduction reste précaire en Bourgogne. En effet, même si peu de données historiques sont disponibles, l'espèce semblait encore présente dans plusieurs entités paysagères de la région. Depuis le milieu des années 1990, elle semble uniquement cantonnée au massif du Morvan. C'est peut-être le dernier endroit où l'espèce trouve encore, dans les prairies paratourbeuses, des zones suffisamment humides et vastes pour accomplir sa reproduction. Au sein du massif, l'espèce est également très localisée et la population semble se limiter à moins de cinq couples. Une première comparaison des habitats des secteurs prospectés semble mettre en évidence un effet de la surface et peut-être surtout du fractionnement de ces zones humides pour l'attractivité du milieu.

Un programme d'études a été lancé en 2010 sur les oiseaux des milieux humides du Morvan dans le cadre de l'Observatoire de la Faune de Bourgogne (OFAB) initié par la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Parc naturel régional du Morvan ainsi que leurs partenaires (DÉTROIT *et al.*, 2010). L'un des enjeux majeurs est l'amélioration des connaissances de la population nicheuse de Bécassine des marais sur le Morvan. Dans la continuité des travaux effectués sur l'espèce au cours de ces dernières années, cette nouvelle étude a pour objectifs de continuer le suivi du noyau de population connu en l'approfondissant (recherche des preuves de nidification, évaluation du succès de reproduction). Afin de mieux cerner l'exigence de l'espèce dans le Morvan, il est par ailleurs essentiel de poursuivre la réflexion engagée sur les habitats et d'autres facteurs qui semblent à priori primordiaux, tel que l'engorgement. Ces compléments d'étude serviront d'argument pour une gestion adaptée des milieux qu'elle occupe et ainsi favoriser le maintien de la population reproductrice actuelle. Ces nouveaux éléments permettront de poursuivre des prospections plus ciblées sur de nouveaux secteurs réellement favorables.



Cécile DÉTROIT

Prairie paratourbeuse sur le secteur d'Eschamps, riche en Joncacées et en Cypéracées, habitat favorable à la nidification de la Bécassine des marais en Morvan, Champeau-en-Morvan (21), Eschamps, Mai 2010.

Remerciements

En premier lieu, nous tenons à remercier Dominique MICHELAT, pour l'ensemble des informations qu'il nous a fournies, depuis 2004. Merci à Simon-Pierre BABSKI, Bernard FROCHOT et Samy MEZANI pour les informations bibliographiques. Enfin, merci à Didier PÉPIN, Jérôme SALVI (<http://beaute-sauvage.fr/>) et Olivier BARDET pour nous avoir gracieusement mis à disposition leurs clichés.

Enfin, merci à toutes les personnes ayant participé aux prospections depuis 2004, trop nombreuses pour être toutes citées.

Bibliographie

- BELLENFANT S. 1997. Vallée du Cousin, site susceptible d'être incorporé au réseau « Natura 2000 ». Rapport de DESS : Génie écologique, Université PARIS Sud-Orsay, Parc naturel régional du Morvan, 66 p.
- BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.C. 1997. Corine biotopes, version originale, types d'habitats français, ENGREF-ATEN, 175 p.
- CRAMP S. & SIMMONS K.E.L. 1983. The birds of the Western Palearctic. Vol 3. University press, Oxford, 913 p.
- CAF (Commission de l'avifaune française). 2007. Liste officielle des oiseaux de France (catégories A, B et C). *Ornithos* 14-4: 234-246.
- DÉTROIT C., LERAT D. & SIRUGUE D. 2010. Les oiseaux des milieux humides du Morvan - Observatoire de la Faune Patrimoniale de Bourgogne. *Rev. Sci. Bourgogne-Nature* 11: 29-33.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. 2008. Nouvel inventaire des Oiseaux de France. Éd. Delachaux et Niestlé, 560 p.
- FERRY C. 1967. Nidification de la Bécassine des marais en Côte-d'Or. *Le Jean-le-Blanc* VI-1: 22-23.
- FRENOUX J.M. 2005. Etat des populations de limicoles en Auvergne. Nidification, Phénologie Migratoire et Hivernage. Bilan de 35 années d'observation (1970-2004). *Le Grand-duc* 67, 101 p.
- GEROUDET P. & OLIOSSO G. 2008. Limicoles, gangas et pigeons d'Europe. Éd. Delachaux et Niestlé, Paris, 607 p.
- GODREAU V. 1994. Les oiseaux du Val de Saône Côte d'Or. Statut, répartition et tendances. *Le Jean-le-Blanc*, XXX: 24-56.
- GODY (Groupe Ornithologique de l'Yonne). 1994. Atlas des oiseaux nicheurs de l'Yonne - 1979-1992. GODY, Saint-Martin-du-Tertre, 215 p.
- GRISSE P. & ROCAMORA G. 1999. Bécassine des marais *Gallinago gallinago*. In : ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de propriétés. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF / LPO, Paris: 76-77.
- HAMONVILLE (d') L. 1898. Atlas de poche des oiseaux de France, Suisse et Belgique, Utiles ou nuisibles. Série II. Éd. Paul Klincksieck, Paris, 157 p.
- LA COMBLE (de) J. & POTY P. 1958. Les oiseaux de la Saône-et-Loire. Non publié.
- LA COMBLE (de) J. 1978. Statut de l'Avifaune en Saône-et-Loire. *Bull. Soc. Hist. Nat. d'Autun* 86: 11-26.
- LA COMBLE (de) J. 1991. Nouveau statut de l'avifaune en Saône-et-Loire. *Bull. Soc. Hist. Nat. d'Autun* 136: 21-38.
- LEGRAND V. 2008. Première observation de la Bécassine de Wilson *Gallinago delicata* en France. *Ornithos* 15-2: 148-151.
- LEMAIRE E. 1993. Les prairies humides du Morvan : un intérêt ornithologique ? Rapport de DESS, Université de Bourgogne, Parc naturel régional du Morvan, 49 p. + Annexes.
- MARCHANT L. 1869. Catalogue des Oiseaux observés dans le département de la Côte-d'Or. Extrait des Mémoires de l'Académie de Dijon, tome XV. 92 p.
- MAYAUD N. 1936. Inventaire des oiseaux de France. Société d'Etudes Ornithologiques de Paris, Paris, 211 p.
- MICHELAT D. 2006. Bécassine des marais *Gallinago gallinago*. In : RIEGEL J. et les coordinateurs espèces - Les oiseaux nicheurs rares ou menacés en France en 2003-2004. *Ornithos* 13-4: 209-237.
- MICHELAT D. 2009. Bécassine des marais *Gallinago gallinago*. In : DE SEYNES A. et les coordinateurs espèces - Les oiseaux nicheurs rares ou menacés en France en 2008. *Ornithos* 16-3: 153-184.
- MICHELAT D. 2010. « Bécassine des marais », Livre rouge [à paraître en ligne]. <http://franche-comte.lpo.fr/>
- MICHELAT D. 2011. Bécassine des marais *Gallinago gallinago* (EN). In : DE SEYNES A. et les coordinateurs espèces. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2010. *Ornithos* 18(3): 145-181.
- Parc naturel régional du Morvan. 2001. Document d'objectifs « Prairies marécageuses et paratourbeuses de la vallée de la Cure », site n°FR2600995 du réseau Natura 2000. Diren Bourgogne, PNR du Morvan. 133 p.
- Parc naturel régional du Morvan. 2007. Document d'objectifs « Ruisseaux patrimoniaux et milieux tourbeux et paratourbeux du Cousin amont », site n°FR2600992 du réseau Natura 2000. Diren Bourgogne, PNR du Morvan. 209 p.
- REDDIG E. 1981. Die Bekassine. Die Neue Brehm-Bücherei 533. A. Ziemsen Verlag, Wittenberg Lutherstadt, Allemagne, 135 p.
- ROUXEL R. 2000. Les bécassines du paléarctique occidental. Publ. OMPO. Ed. Eveil Nature, Saint-Yrieix-sur-Charente, 304 p.

Compléments d'informations

Depuis la rédaction de cet article, plusieurs indices de nidification relatifs à l'espèce nous sont parvenus :

- Un nid a été découvert le 22 juin 2005 à Treigny (89), au lieu-dit « Les Gâtines Beauchet ». Un oiseau chevrotant a de nouveau été contacté le 21 avril 2011 sur le même site (*vide* Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne).
- Un individu chevrotant a également été contacté sur un autre site de Puisaye en 2010 (*vide* Ligue de Protection des Oiseaux de l'Yonne).

Ces deux informations confirment le potentiel de la Puisaye pour la reproduction de la Bécassine des marais.

- Deux individus chevrotant ont été contactés par les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, sur la réserve naturelle de la Truchère (71) en 2010 (MICHELAT, 2011).

SIRUGUE, D. 1997. Les oiseaux en Morvan. Éd. Parc naturel régional du Morvan. 64 p.

SOBA (Station Ornithologique du Bec d'Allier). 1994. *Atlas des oiseaux nicheurs de la Nièvre*. SOBA Nature Nièvre et Camosine, Nevers, 190 p.

REHSTEINER U., SPAAR R. & ZBINDEN N. (ed.). 2004. Éléments pour les programmes de conservation des oiseaux en Suisse. Centre de coordination du « programme de conservation des oiseaux en Suisse », Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse et Station ornithologique suisse, Zurich et Sempach, 76 pp.

TESSON J.L. & LERAY G. 2000. Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir, saison 1998-1999 : la Bécassine des marais et la Bécassine sourde. *Faune sauvage* 251: 163-167.

TROLLET B. & IBANEZ F. 1994. Bécassine des marais *Gallinago gallinago*. In : YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989. SOF, Paris: 296-297.

ZIMIN V.B., SAZONOV S.V., LAPSHIN N.V., KHO-KHOVA T.Y., ARTEMIEV A.V., ANNENKOV V.G. & YAKOVLEVA M.V. 1993. Ornithofauna of Karelia. Karelian Center of the Russian Academy of Sciences, Petrozavodsk, Russia, 220 p (en Russe).